

# Ghana - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères



## Alertes et dernières minutes

ALERTE

### **Urgence Attentat – Vigilance renforcée pour les ressortissants français à l'étranger**

Date de mise en ligne le : 18 mars 2026 Date de mise à jour le : 07 avril 2026

Compte tenu du relèvement, sur l'ensemble du territoire national, de la posture du plan Vigipirate au niveau Urgence attentat, une vigilance renforcée est recommandée à l'ensemble de nos ressortissants résidant ou de passage à l'étranger.

ALERTE

### **Hausse des cas de rougeole**

Date de mise en ligne le : 13 mars 2026

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) alerte sur la hausse des cas de rougeole en Europe et dans le monde, touchant adultes et enfants, avec parfois des formes mortelles.

La vaccination reste essentielle et contribue à éviter la transmission ou la dissémination de la maladie.

Plus d'information sur la fiche pratique "Rougeole".

## Sécurité

Date de mise à jour le : 15 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

### **Zones de vigilance**



# GHANA



Cette carte est indissociable du texte qui l'accompagne.

Dernière actualisation le 05/03/2026, information toujours valable à la date du jour

Bien que la majorité du territoire soit en zone de vigilance renforcée (jaune), dans le contexte de l'expansion de la menace terroriste vers le Golfe de Guinée, une vigilance accrue est nécessaire, en particulier dans le nord du Ghana et à la frontière ghanéo-togolaise.

## **Zones formellement déconseillées (rouge)**

En raison d'activités possibles de cellules armées, il est formellement déconseillé de se rendre :

**1. A la frontière nord du Ghana avec le Burkina Faso, y compris dans les localités de Tumu, Navrongo et Bawku, où des couvre-feux sont actuellement en vigueur :**

- A Bawku de 20h00 à 04h00 ;
- Région de Bono : de 22h00 à 04h00 à partir du 22 mai à Sampa dans le district de Jaman Nord ;
- Région du Nord : de 22h00 à 04h00 à Saboba, à partir du 15 mai ;
- Région du Nord-Est : de 22h00 à 04h00 à Chereponi, à partir du 15 mai ;
- Région du Nord-Est : de 20h00 à 06h00 à Bunkpurugu à partir du 14 mai ;
- Région d'Ahafo : de 23h00 à 04h00 à Bomaa à partir du 14 mai ;
- Région du Haut Ghana oriental : de 20h00 à 04h00 à partir du 23 mai ;
- Région d'Oti : de 22h00 à 04h00 à Nkwanta à partir du 23 mai ;
- Région d'Oti : de 18h00 à 06h00 à Alavanyo et Nkonya à partir du 12 mai ;
- Région du Nord : de 00h00 à 04h00 à Kpatinga et Bimbilla à partir du 10 mai ;
- Région du Nord-Est : de 20h00 à 05h00 à Binduri Township à partir du 26 mai ;
- Région du Nord-Est : de 22h00 à 04h00 à Walewalé à partir du 26 mai.

## **Zones déconseillées sauf raison impérative (orange)**

### **Parc national de Gbelé au nord-ouest du pays**

Compte tenu de la présence de groupes criminels, il est déconseillé de se rendre dans le parc de Gbelé et ses environs.

### **Zone frontalière avec le Burkina Faso**

Compte tenu de la situation sécuritaire au Burkina Faso, et notamment de la présence de cellules terroristes, la frontière ouest du Ghana avec le Burkina Faso est déconseillée sauf raison impérative.

### **Zone frontalière avec la Côte d'Ivoire**

Compte tenu de la présence de cellules terroristes dans le nord-est de la Côte d'Ivoire, notamment dans le parc national de la Comoé, il est déconseillé, sauf raison impérative, de se rendre dans la partie nord-ouest de la zone frontière avec la Côte d'Ivoire.

### **Zone frontalière avec le Togo**

Il est également déconseillé de se rendre, sauf raison impérative :

- dans la zone comprise entre le nord-est de Gambaga et le sud de Chunbawso sur une bande de 5 à 10km ;
- dans la zone comprise entre Bimbila et la frontière ghanéo-togolaise.

## Zones de vigilance renforcée (jaune)

Le reste du pays est placé en zone de vigilance renforcée. Il convient toutefois d'être particulièrement attentif dans les zones suivantes :

### Nord-est

Les heurts entre chefferies, parfois violents, sont récurrents dans le nord-est du pays (Nord Volta, Northern and Upper-East Regions). Il est conseillé de se renseigner préalablement auprès de l'ambassade de France sur l'état de la situation avant de se rendre dans ces zones.

### Grand-Accra

Dans le Grand Accra (Accra et ses environs), il est recommandé d'éviter de circuler à pied ou en taxi la nuit, dans les quartiers populaires comme Nima ou Jamestown. Dans les rues commerçantes (Osu) et dans les zones résidentielles (Cantonments, Ridge, Airport Residential, East Legon), les vols à la tire ou à l'arraché, parfois violents, sont relativement fréquents. D'une manière générale, il est déconseillé de circuler à pied de nuit dans ces quartiers.

### Les plages

Plusieurs vols avec agressions et viols ont été signalés ces dernières années sur la plage de Kokrobite située à 25 km à l'ouest d'Accra, y compris en journée. Il est recommandé de ne pas s'éloigner de la zone des hôtels et restaurants. De manière générale, et particulièrement pour les femmes se déplaçant seules, il est conseillé d'éviter de se rendre sur les plages isolées.

### Aéroport et postes-frontières

À l'aéroport international d'Accra (KIA) et aux postes-frontières (Ghana-Togo, Ghana-Côte d'Ivoire), il est conseillé de protéger ses documents de voyage et ses bagages. À l'aéroport, il est recommandé de n'accepter l'aide que des porteurs en uniforme munis d'un badge officiel et de n'emprunter que les taxis officiellement répertoriés ou des véhicules commandés via les applications dédiées (qui permettent d'identifier facilement le conducteur).

### Traversée du Lac Volta

Des naufrages se produisent de manière récurrente sur le lac Volta, principalement en raison des conditions météorologiques et du mauvais état des embarcations. Ces traversées du lac sont déconseillées. À défaut, il est indispensable de s'assurer au préalable que l'embarcation dispose des dispositifs de sécurité tels que gilets de sauvetage en nombre suffisant et radio de bord.

### Région Brong-Ahafo

De fortes tensions liées à l'orpaillage illégal (Galamsey) sont signalées localement autour des centres miniers d'Ahafo et de Kenyasi.

## Risques encourus et recommandations associées

### Terrorisme

Dans le contexte de l'évolution de la menace terroriste en Afrique de l'Ouest (attaques au Burkina Faso, au Togo et au Bénin, enlèvement au Bénin, présence de cellules armées en Côte d'Ivoire), il convient d'en tenir compte y compris au Ghana. La surveillance des zones frontalières avec le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Togo a été sensiblement renforcée, mais une vigilance accrue est nécessaire, en particulier dans le nord et le centre du pays.

### Délinquance/criminalité

Le sentiment de sécurité au Ghana et la bienveillance des Ghanéens peut amener à réduire sa vigilance. Or des vols, braquages de véhicules, vols à l'arraché, cambriolages, braquages parfois avec violence, sont fréquemment recensés, y compris dans les quartiers résidentiels – en particulier lors de la période des fêtes. Les axes routiers et les lieux fréquentés par les touristes et les personnels expatriés, dans les grandes villes (Accra, Tamale, Takoradi, Kumasi) ou sur les plages, sont également visés.

## **Enlèvements**

Plusieurs enlèvements avec demande de rançon ont eu lieu ces dernières années dans les grandes villes du pays. Il est recommandé d'exercer une vigilance renforcée dans les déplacements et la vie quotidienne : séjourner dans un logement sécurisé (avec gardien et barreaudage) et éviter de circuler à pied la nuit.

## **Risques routiers**

Le réseau routier est globalement de bonne qualité mais saturé et endommagé par endroits. Les accidents de la route sont fréquents (état variable des routes, comportement risqué de nombreux conducteurs). Il est donc recommandé d'être extrêmement attentif et prudent. La circulation de nuit est particulièrement dangereuse (piétons marchant le long des routes, animaux, véhicules mal éclairés), et donc totalement déconseillée. Quelques attaques à main armée à l'encontre de transports en commun (autobus, « trotros ») ainsi que de véhicules particuliers ont été signalées dans le pays, généralement après la tombée de la nuit, y compris sur les grands axes.

## **Risques naturels : inondations et risque sismique**

Lors de la saison des pluies (fin avril à fin juillet, puis septembre et octobre), le Ghana peut subir d'importantes inondations.

Le sud-est du pays se trouve dans une zone sismique, même s'il n'a connu aucun tremblement de terre d'importance depuis 1939. La dernière secousse ressentie (4 sur l'échelle de Richter) date du 12 décembre 2022 et n'a entraîné aucun dommage d'ampleur.

## **Cybercriminalité**

Le Ghana est un pays très « cyber-développé ». Les taux de pénétration de la téléphonie et d'internet au Ghana font du cyberspace une zone de criminalité courante, par messages électroniques, réseaux sociaux ou sites de rencontre : arnaques aux sentiments ; propositions frauduleuses d'affaires avec usurpation d'identité. Il est conseillé de ne pas répondre aux messages électroniques douteux et de ne jamais verser d'argent ni communiquer ses références bancaires ou de carte de paiement en cas de sollicitation commerciale ou d'un particulier en détresse alléguée (demande de paiement du billet d'avion, frais d'hospitalisation, frais de caution après une arrestation, etc.). Les personnes saisies de ce type de demande sont invitées à prendre l'attache de l'ambassade de France.

## **Piraterie maritime**

Bien que les eaux territoriales ghanéennes soient éloignées des zones habituelles de piraterie dans le Golfe de Guinée, des attaques, y compris violentes et avec prise d'otages, ne sont plus à exclure au large des côtes. A titre d'exemple, un chalutier ghanéen a été attaqué en mai 2021 au large des côtes du pays.

Une prudence toute particulière est donc indispensable, ainsi que l'application stricte des « Bonnes pratiques de conduite » de l'Organisation maritime internationale.

La navigation de plaisance comportant des risques élevés, il convient d'éviter cette zone.

Pour plus d'informations, consulter la fiche thématique Piraterie et brigandage maritimes.

## Recommandations générales

- En cas de problème, il convient d'appeler le numéro d'urgence de la police ghanéenne : 191.
- Les vols de sacs et de téléphones portables sont de plus en plus nombreux, dans les villes comme sur les plages. Il convient d'être vigilant, y compris dans les chambres d'hôtel où il est recommandé d'utiliser les coffres pour conserver argent et passeports.
- Ne pas transporter tous ses papiers et son argent dans un même sac et sortir avec le strict minimum lorsque cela est possible (utilisation de copie du passeport avec visa d'entrée).
- Être vigilant lors de retrait d'espèces auprès d'une banque ou d'un distributeur, déconseillé de nuit et dans des endroits isolés.
- Des cas d'escroquerie étant régulièrement recensés à la suite de l'utilisation d'une carte de crédit, se montrer vigilant et privilégier certains paiements en espèce ou des cartes de paiements virtuelles.
- Éviter d'arborer des signes ostentatoires de richesse (bijoux, montres de valeur, etc.) ou de mettre en évidence téléphones portables ou appareils photographiques, en particulier dans les lieux très fréquentés.
- Lors des déplacements en voiture, notamment la nuit, verrouiller systématiquement les portes de l'intérieur ; ne pas laisser de sacs ou d'effets personnels visibles à l'intérieur d'un véhicule, mobile ou à l'arrêt. Les cas de vols, y compris à main armée, sont fréquents, en tout lieu. La circulation de nuit sur des axes isolés, en dehors d'Accra, et en particulier dans le nord du pays, est fortement déconseillée.
- Les visiteurs et les résidents étrangers sont mis en garde contre les achats d'or à des organismes autres que la Precious Mineral Marketing Corporation, ou contre toute proposition écrite ou orale de transferts de fonds ou d'opération douteuse de change.

## Activités sportives à risque

La baignade est dangereuse le long de la côte ghanéenne, en raison des forts courants et marées. Les plages ne sont pas surveillées.

## Entrée / séjour

Date de mise à jour le : 15 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

### Formalités d'entrée

Les ressortissants français qui souhaitent se rendre au Ghana pour un séjour de moins de trois mois doivent demander un visa de court séjour à l'ambassade du Ghana à Paris. Il est impératif d'avoir obtenu son visa avant l'arrivée au Ghana, au risque de se voir immédiatement refuser l'entrée sur le territoire ghanéen.

Le tampon d'entrée au Ghana permet un séjour de 60 jours maximum (quel que soit le type de visa, « entrée simple » ou « entrées multiples »).

Il est possible d'obtenir une extension du séjour touristique jusqu'à trois mois maximum auprès des services ghanéens de l'immigration à Accra (tel : +233 302 224 445/ +233 302 213 401/ +233 302 226 731 ; info@immigration.gov.gh ; Adresse : Kanda Crescent, Kanda, Accra). Pour un séjour de plus de trois mois, un permis de résidence est exigé.

Le dépôt de la demande de visa peut se faire en personne directement auprès de la section consulaire de l'ambassade du Ghana à Paris, après avoir pris rendez-vous sur le portail en ligne.

Depuis le 28 mars 2022, l'ensemble des frontières aériennes, terrestres et maritimes sont à nouveau ouvertes. Les horaires d'ouverture des postes-frontières sont :

- avec le Togo : ouverture permanente du poste-frontière, 24h/24 depuis le 31 juillet 2017.
- avec le Burkina Faso : de 6h00 à 18h00.
- avec la Côte d'Ivoire : de 6h00 à 18h00.

Toutes les informations utiles pour effectuer vos démarches sont accessibles aux adresses internet suivantes :

- Site de l'ambassade du Ghana à Paris
- Site des services de l'immigration du Ghana

## Mesures liées à la Covid-19

Toutes les mesures de restriction sanitaire pour l'entrée sur le territoire ont été levées.

## Réglementation douanière

### Les animaux domestiques

Au préalable à l'arrivée de l'animal dans le pays, il convient de solliciter auprès des autorités vétérinaires une autorisation d'entrée, à laquelle sera jointe la documentation médicale de l'animal. Une fois validé par ces services, l'original de l'autorisation devra être présenté lors de l'arrivée de l'animal à l'aéroport. A défaut, une quarantaine de 15 jours sera en principe imposée.

Une assistance pour l'obtention des certificats nécessaires peut être trouvée auprès des sociétés spécialisées présentes à Accra (ex : VET PLACE, Achimota, Accra, Tel : +233 30 397 2668) – info@thevetsplaceghana.net ; thevetsplace@gmail.com ; Worldwide Movers, +233 302 971 258).

## Santé

Date de mise à jour le : 15 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

### Avant le départ

Un séjour à l'étranger implique pour tout voyageur de prendre certaines précautions en matière de santé. La rubrique ci-dessous mentionne les indications essentielles. Ces indications ne dispensent toutefois pas le voyageur d'une consultation chez son médecin traitant et/ou dans un centre de vaccinations internationales, suffisamment longtemps avant la date de départ pour permettre le rappel des vaccins si nécessaire.

Pour plus d'information, consulter la rubrique "La santé en voyage".

### Frais d'hospitalisation et dépenses de santé

Afin de faire face aux frais d'hospitalisation et aux dépenses de santé, parfois très élevés à l'étranger, il est impératif de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux (dont la chirurgie et l'hospitalisation) et de rapatriement sanitaire, au risque de ne pas avoir accès aux soins, y compris en cas d'urgence vitale. Ces frais ne pourront en aucun cas être pris en charge par l'ambassade de France sur place.

Les prestations locales sont de qualité moyenne et payables d'avance. Les infrastructures et les services médicaux dans le pays sont généralement insatisfaisants, en particulier hors d'Accra. Il n'y a pas de service d'aide médicale d'urgence, ni de services d'ambulance totalement fiable, sauf à souscrire localement un contrat de couverture auprès d'organismes spécialisés. La capacité des services d'urgence est également limitée en milieu urbain, et quasi inexistante hors des grandes agglomérations.

### **Recommandations pour la santé**

Consulter si besoin son médecin traitant ou un centre de vaccinations internationales (médecine des voyages) pour faire une évaluation de son état de santé et bénéficier de recommandations sanitaires, notamment sur les vaccinations. Consulter éventuellement son dentiste avant le départ.

Constituer sa pharmacie personnelle en conséquence et n'emporter dans ses bagages que les médicaments strictement nécessaires ; ne jamais consommer de médicaments achetés dans la rue (risque de contrefaçons). Les médicaments doivent être dans leur emballage d'origine avec les étiquettes originales, accompagnés d'une ordonnance portant le nom des médicaments en dénomination commune internationale (DCI). Il est indispensable de vérifier que les médicaments concernés sont autorisés dans le pays visité : pour plus d'informations, consulter la fiche Informations pratiques.

Il est vivement conseillé de consulter son médecin avant le départ pour le Ghana et de se constituer une pharmacie personnelle, notamment si l'on souffre d'une pathologie particulière. La plupart des médicaments usuels sont toutefois disponibles dans les pharmacies de la capitale. Certaines d'entre elles sont ouvertes 24h/24h et 7/7j

### **Vaccinations**

Les vaccins recommandés en France sont également indispensables lors d'un séjour à l'étranger : les maladies qu'ils préviennent circulent partout dans le monde, parfois même plus fréquemment qu'en France. Avant tout départ, le voyageur (adulte et enfant) doit donc d'abord s'assurer d'être à jour du calendrier vaccinal français, en particulier des vaccins contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche mais aussi contre la rougeole. Le carnet de vaccination peut être demandé à l'arrivée de certains pays.

### **Des vaccinations complémentaires peuvent être nécessaires :**

- **Fièvre jaune** : la vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire (à pratiquer dans un centre agréé). Il s'agit désormais d'un vaccin valable à vie. Pour les personnes ayant été vaccinées il y a longtemps, il est impératif de produire un certificat de vaccination internationales ;
- La vaccination contre le **COVID19** (schéma vaccinal complet) n'est plus est obligatoire pour entrer sur le territoire ghanéen mais elle reste fortement recommandée pour toutes les personnes âgées de 18 ans ou plus ;
- **Hépatite A** : en fonction des conditions et de la durée de séjour ;
- **Fièvre typhoïde** : en fonction des conditions et de la durée de séjour ;
- **Hépatite B** : en cas de séjours fréquents ou prolongés ;
- **Méningite ACWY** : en cas de séjour pendant la saison sèche (habituellement hiver et printemps) ou d'épidémie signalée ;
- **Tuberculose** : chez les enfants de moins de 15 ans en cas de séjours fréquents ou prolongés ;
- **Rage** : notamment enfants en bas âge, séjour en milieu rural ou éloigné des villes principales ;
- **Chikungunya** : en cas d'épidémie ou de séjour prolongé ;

- **Dengue** : en cas d'épidémie active ou de séjour prolongé en zone endémique ;
- **Mpox** : en cas d'exposition à risque.

Il est donc conseillé de consulter son médecin traitant ou un centre de vaccinations internationales (médecine des voyages) suffisamment de temps avant le voyage.

## Risques sanitaires

### Maladies transmises par les moustiques

#### Chikungunya

La chikungunya est une maladie virale transmise par l'intermédiaire de moustiques infectés. Cette maladie se manifeste par l'apparition de symptômes grippaux (fièvre, douleurs musculaires et articulaires). En cas de signes cliniques, il est impératif de consulter immédiatement un médecin ; le traitement est uniquement symptomatique. Les moyens de prévention reposent sur la vaccination et la protection contre les piqûres de moustiques. Il est conseillé avant le départ de se référer à son médecin traitant et/ou à un centre de vaccination internationale.

**Pour plus d'informations**, consulter la rubrique risques sanitaires.

#### Dengue

La dengue est une maladie virale transmise par piqûres de moustiques. Les symptômes sont de type grippal (fièvre, maux de tête, courbatures, parfois éruption cutanée). En cas de signes cliniques, il est impératif de consulter immédiatement un médecin. Il n'existe pas de traitement curatif. La prise en charge médicale repose uniquement sur le traitement des symptômes. Il faut impérativement éviter la prise d'anti-inflammatoire. La prévention individuelle repose essentiellement sur les moyens de protection contre les piqûres de moustiques. La vaccination des voyageurs peut être indiquée dans certains cas. Il est conseillé de se référer, avant son départ, à son médecin traitant et /ou à un centre de vaccination internationale.

**Pour plus d'informations**, consulter le site du ministère de la Santé et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

Des cas de dengue sont recensés au Ghana.

#### Fièvre jaune

Il s'agit d'une maladie virale transmise par piqûres de moustiques. Les symptômes sont variables, allant du syndrome pseudo-grippal (fièvre, frissons, douleurs musculaires, maux de tête...) à des formes plus graves (vomissements de sang, jaunisse, convulsions, coma...) qui sont mortelles dans 20 à 60 % des cas. Aucun traitement curatif n'existe à ce jour.

La prévention individuelle repose uniquement sur la vaccination et sur la protection contre les piqûres de moustiques. La vaccination doit être réalisée dans un centre de vaccination international et de préférence au moins 10 jours avant le départ.

De nombreux pays exigent la vaccination à l'entrée du territoire. Le fait qu'un pays n'exige pas la vaccination contre la fièvre jaune ne signifie pas qu'il n'y a aucun risque de transmission de la maladie.

**Pour plus d'informations**, consulter la rubrique risques sanitaires.

#### Paludisme

Le paludisme (ou malaria) est une maladie parasitaire transmise par piqûres de moustiques infectés. Les formes bénignes associent des symptômes de type grippal : fièvre, frissons, fatigue, maux de tête, courbatures, vomissements. Des formes graves potentiellement mortelles peuvent survenir d'emblée ou en l'absence de traitement (confusion, convulsions, difficultés à respirer, jaunisse, saignements anormaux). En cas de survenue de symptômes pendant un séjour à l'étranger ou dans les semaines qui suivent le retour, il est nécessaire de consulter rapidement un médecin.

La prévention du paludisme repose sur la protection contre les piqûres de moustiques et la prise d'un traitement préventif. Avant tout séjour en zone d'endémie, il est recommandé de consulter son médecin traitant ou un médecin spécialisé en médecine des voyages.

**Pour plus d'informations**, consulter la rubrique risques sanitaires.

Le paludisme est présent au Ghana.

## **Zika**

Il s'agit d'une maladie due à un virus transmis principalement par piqûre de moustiques et dans certains cas par voie sexuelle. Les symptômes sont généralement absents ou modérés (fièvre, maux de tête, douleurs articulaires, éruptions cutanées). La survenue de complications graves telle que des atteintes neurologiques (syndrome de Guillain Barré) et des microcéphalies chez des nouveau-nés de femmes enceintes infectées par le virus est attestée.

La prévention repose uniquement sur la protection contre les piqûres de moustiques.

Il est conseillé aux femmes enceintes ou ayant un projet de grossesse de consulter au préalable un médecin avant tout déplacement dans une zone infectée. En cas de maintien du voyage, il est impératif de se protéger des piqûres de moustiques et d'appliquer les mesures adaptées contre la transmission sexuelle.

Consulter un médecin en cas de fièvre survenant pendant le voyage ou dans les semaines qui suivent le retour en France.

**Pour plus d'informations**, consulter le site du ministère de la Santé et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

## **Autres maladies**

### **Choléra**

Le choléra est une infection digestive bactérienne qui se transmet par ingestion d'aliments mal cuits (fruits de mer, par exemple) ou souillés (fruits et légumes) et/ ou ingestion d'eau contaminée. Cette maladie, dite « des mains sales », se traduit par des troubles digestifs sévères (diarrhée liquide abondante, crampes abdominales, vomissements), un état de faiblesse générale et parfois de la fièvre.

La prévention repose sur la vaccination et le respect des règles d'hygiène alimentaire (se laver régulièrement les mains, ne consommer que de l'eau en bouteille, peler les fruits et légumes, manger de la nourriture cuite ; utilisation des installations sanitaires). Les personnes présentant les signes de la maladie doivent consulter un médecin en urgence.

**Pour plus d'informations**, consulter le site Santé publique France et le site du ministère de la Santé.

Les épidémies de choléra sont récurrentes au Ghana, en particulier dans le sud du pays, et pendant la saison des pluies.

## **Fièvre de Lassa**

La fièvre de Lassa est une maladie hémorragique virale, semblable à Ebola. La maladie se transmet aux humains par contact avec l'urine ou les excréments des rongeurs infectés ou par ingestion de nourriture contaminée. La transmission interhumaine est également possible par voie sexuelle et par contact direct avec les liquides et sécrétions humaines. Souvent asymptomatique, la maladie peut être grave et potentiellement mortelle. La durée d'incubation est de 2 à 21 jours après l'infection. Les principaux signes et symptômes sont : fièvre, vomissements, nausées, douleurs abdominales, céphalées, douleurs musculaires et articulaires, fatigue intense. Dans les cas sévères peuvent apparaître des saignements et des atteintes neurologiques (encéphalite). Il n'existe aucun vaccin à ce jour et les traitements sont symptomatiques. Les mesures de prévention sont essentielles : assurer une bonne hygiène des mains, protéger les restes et les réserves de nourriture dans les maisons, ne pas manipuler ou consommer de viandes de brousse (rats et autres), éviter tout contact avec une personne suspecte ou malade de fièvre de Lassa ainsi qu'avec ses liquides biologiques. En cas de symptômes, consulter en urgence.

**Pour plus d'informations**, consulter le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

## **Fièvre typhoïde**

La fièvre typhoïde est une maladie infectieuse causée par des bactéries présentes dans l'eau ayant subi une contamination fécale d'origine humaine, en général dans des zones où l'hygiène est précaire. L'infection résulte le plus souvent, de l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés ou d'une transmission directe de personne-à-personne. Les symptômes surviennent en moyenne 3 semaines après la contamination et associent : une fièvre continue, des maux de tête, une perte d'appétit, des douleurs abdominales avec diarrhée ou constipation, une grande fatigue et parfois une éruption cutanée. Dans les formes plus graves, la fièvre typhoïde peut être fatale en l'absence de traitement.

Les mesures de prévention reposent sur les règles élémentaires d'hygiène générale vis-à-vis de l'eau, des aliments et du lavage des mains ainsi que sur la vaccination.

**Pour plus d'informations**, consulter le site de l'Institut Pasteur.

## **Hépatite A**

L'hépatite A est une maladie virale du foie provoquée par l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés. La prévention repose sur la vaccination et le respect de règles d'hygiène alimentaire.

## **Méningites à méningocoques**

Il s'agit d'une infection très grave voire mortelle due à une famille de bactérie appelé méningocoques, qui atteint les enveloppes du système nerveux. La transmission entre individus se fait par l'intermédiaire de gouttelettes et sécrétions respiratoires, lors d'un contact prolongé. Des épidémies régulières sont observées en Afrique sub-saharienne notamment pendant la saison sèche (de novembre à juin). Les symptômes associent fièvre, maux de tête et du cou intenses, vomissements, léthargie, voire troubles de la conscience et coma. L'apparition de taches rouges sur la peau (purpura) d'extension rapide constitue un signe de gravité imposant une prise en charge médicale immédiate. La prévention repose sur la vaccination contre le méningocoque (sérotypes A, C, Y, W135). Il est recommandé de consulter un médecin ou un centre de vaccinations internationales avant tout voyage.

**Pour plus d'informations**, consulter le site du ministère de la Santé.

Les épidémies de méningite ne concernent que la moitié nord du Ghana. Il est fortement recommandé d'être vacciné contre la méningite bactérienne A + C + Y + W135, en cas de séjour dans la partie septentrionale du pays.

## **MPOX**

Le mpox (anciennement variole du singe) est une maladie virale qui se transmet par contact rapproché avec une personne infectée via notamment des lésions cutanées, des fluides corporels, des objets contaminés ou encore des gouttelettes respiratoires (postillons). La maladie est caractérisée le plus souvent par l'association de fièvre, de courbatures et d'une éruption cutanée. Des formes graves voire mortelles sont possibles, notamment chez les enfants, les femmes enceintes et les personnes immunodéprimées.

Avant le départ en zone endémique, la vaccination peut être indiquée pour les voyageurs les plus à risques. L'application des mesures de prévention est essentielle : hygiène des mains, évitement de contacts physiques rapprochés avec des personnes infectées ou susceptibles de l'être, absence de contact avec des animaux malades ou des objets potentiellement contaminés. En cas de contact à risque, il est recommandé de consulter un médecin.

**Pour plus d'informations**, consulter le site Santé publique France, le site du ministère de la Santé et le site de l'Organisation mondiale de la santé.

## **Poliomyélite**

La poliomyélite est une maladie très contagieuse due à un virus, transmis principalement par l'intermédiaire d'eau souillée et d'aliments contaminés par les selles. Après une incubation de quelques jours, l'infection est souvent bénigne voire asymptomatique mais dans de rares cas, elle peut entraîner une paralysie aiguë parfois irréversible, notamment des membres inférieurs. La paralysie des muscles respiratoires peut être mortelle. Il n'existe pas de traitement curatif et seulement des soins symptomatiques. La prévention repose sur la vaccination.

**Pour plus d'informations**, consulter le site de l'Organisation mondiale de la Santé et le site de l'Institut Pasteur.

## **Rage**

La rage est une maladie virale mortelle affectant le système nerveux et présente dans la salive des animaux infectés, tels que chiens, chats, chauves-souris et autres mammifères sauvages. Le virus se transmet par morsure, griffure ou contact de la salive avec une peau lésée ou une muqueuse. L'évolution est rapide avec l'apparition de fièvre, maux de tête, anxiété puis de troubles neurologiques (coma). La rage est presque toujours mortelle une fois les symptômes déclarés. Il est recommandé d'éviter tout contact avec des animaux suspects domestiques ou sauvages. La vaccination préventive contre la rage avant un séjour en zone exposée peut être indiquée en fonction du type de voyage et en particulier chez les jeunes enfants dès qu'ils marchent. Il est conseillé de demander conseil à un médecin ou à un centre de vaccinations internationales.

En cas d'exposition à risque, consulter immédiatement un médecin même si la vaccination est bien à jour.

**Pour plus d'informations**, consulter la rubrique risques sanitaires et le site de l'Institut Pasteur.

## **Tuberculose**

La tuberculose est une maladie infectieuse causée par une bactérie, transmise par voie aérienne. Elle touche principalement les poumons, mais peut aussi affecter d'autres organes. La maladie peut être latente ou active, avec des symptômes comme une toux prolongée, de la fièvre, des

sueurs nocturnes et une perte de poids. Le traitement associe plusieurs antibiotiques pendant plusieurs mois. La prévention repose sur la vaccination par le BCG, la détection précoce et le traitement complet des malades.

**Pour plus d'informations**, consulter le site de l'Institut Pasteur et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

## Pendant le voyage

### Mesures générales de prévention des piqûres de moustiques

- Porter des vêtements longs et couvrants ;
- Appliquer des produits répulsifs cutanés sur les zones découvertes du corps ;
- Protéger son logement (moustiquaires imprégnées d'insecticide, diffuseurs électriques, serpents à l'extérieur, climatisation, etc.) ;
- Détruire les sites potentiels de reproduction des moustiques (récipients d'eau stagnante comme les soucoupes sous les pots de fleurs, les gouttières, les pneus, etc.).

**Pour plus d'informations**, consulter le site du ministère en charge de la Santé et le site de l'Assurance Maladie.

## Mesures de prévention des contaminations digestives

- Se laver les mains régulièrement avec de l'eau et du savon ou des solutions de lavage hydroalcooliques, surtout avant et après les repas et le passage aux toilettes ;
- Veiller à la qualité des aliments et surtout à leur bonne cuisson ;
- Éviter la consommation de produits alimentaires (poisson, viande, volaille, lait) crus ou peu cuits ;
- Peler les fruits et légumes ou les laver soigneusement (à l'eau saine) ;
- Éviter les crudités, coquillages, plats réchauffés et buffets froids ;
- Ne boire que de l'eau ou des boissons encapsulées ou de l'eau rendue potable (filtration, ébullition ou à défaut produit désinfectant) ;
- Éviter les glaçons et glaces, ainsi que la consommation de jus de fruits frais, de légumes crus et de fruits non pelés ;
- Ne consommer le lait que pasteurisé ou bouilli.

**Pour plus d'informations**, consulter le site du ministère en charge de la Santé.

## Infections sexuellement transmissibles (IST)

Il est recommandé d'éviter les comportements sexuels à risque et de prendre toutes les précautions d'usage. En cas d'exposition à un risque, il est recommandé de consulter au plus tôt un professionnel de santé.

**Pour plus d'informations**, consulter le site du ministère en charge de la Santé.

## Informations utiles

Date de mise à jour le : 15 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

## Transport

### Infrastructures routières

Le nombre d'accidents de la route sur les principaux axes du pays (Accra-Kumasi et Accra-Takoradi) est en constante augmentation. De ce fait, il est recommandé de ne pas utiliser les minibus de transport privés appelés "trotros". Il est en outre formellement déconseillé de voyager par la route la nuit à l'extérieur des villes principales.

## Permis de conduire

Le permis de conduire français n'est pas accepté au Ghana. Il n'est possible de circuler au Ghana qu'avec un permis international, obtenu dans le pays d'origine avant le voyage au Ghana. Pour les résidents en France, le permis international doit être demandé en ligne sur le site de l'ANTS. Le permis international ne peut pas être délivré par l'ambassade de France à Accra, d'où la nécessité de penser à faire la démarche avant de se rendre au Ghana. Ce permis international doit obligatoirement être accompagné du permis de conduire national en cours de validité. Le permis de conduire ghanéen n'est délivré qu'aux étrangers installés au Ghana et qui ont donc un permis de résidence. Les personnes qui résident au Ghana doivent conduire avec un permis ghanéen.

## Assurance

Il est vivement conseillé de souscrire une assurance automobile tous risques au Ghana, auprès de la compagnie d'assurance de son choix.

## Règles de circulation

- Pour circuler, être en possession du permis de conduire et de toutes les pièces afférentes à l'autorisation de circulation du véhicule (papiers du véhicule, assurance, contrôle technique) ; respecter le code de la route.
- Le port du casque est obligatoire pour les deux-roues.
- Conduire lentement en passant les barrages routiers. De nuit, allumer les feux de position et le plafonnier du véhicule. Rester calme, ne pas provoquer, ne pas entamer de discussion ou de négociation. Faire très attention aux trous sur certaines chaussées, qui ne sont pas toujours très visibles, aux égouts à ciel ouvert, et aux bas-côtés.
- En cas d'accident, il est conseillé de rester sur place et de contacter le poste de police le plus proche. En cas de manifestation d'agressivité de la part des personnes présentes, il est recommandé de se diriger vers l'antenne de police du quartier. En cas de difficultés particulières, informer les services de l'ambassade.
- Penser à informer une personne lors de déplacements dans le pays.

## Transport aérien

L'aéroport international de Kotoka - KIA (à Accra) est le principal aéroport du Ghana. Les compagnies aériennes internationales sont bien implantées dans le pays et la capitale est très bien desservie.

Concernant le transport aérien intérieur, plusieurs compagnies privées relient Accra à Kumasi, Takoradi et Tamale.

## Législation locale

- Fumer est interdit par la loi dans les espaces publics, à l'exception des zones désignées à cet effet. De manière générale, fumer est socialement très mal considéré au Ghana. Fumer en public peut exposer à des réactions vives de la part de la population.
- Photographier des sites sensibles, tels que les installations militaires ou les aéroports, est strictement interdit. De manière générale, il convient de demander l'autorisation avant de filmer et de photographier des personnes ou des bâtiments publics.
- Drogue : la détention et l'usage de drogues sont lourdement punis par la loi.

- Antiquités : conformément à la législation en vigueur au Ghana et aux accords internationaux, l'exportation d'objets anciens est soumise à un permis délivré par le Ghana Museum and Monuments Board, sous peine d'amendes importantes et/ou de peine de prison.
- Homosexualité : les relations sexuelles entre personnes du même sexe constituent une infraction pénale au Ghana. Le 28 février 2024, une nouvelle loi visant à renforcer la criminalisation de l'homosexualité et à criminaliser toute activité faisant la promotion des comportements homosexuels a été adoptée par le Parlement.  
Elle fait l'objet d'un recours devant la Cour suprême et n'est pas encore entrée en vigueur, mais une hausse des actes homophobes a été constatée dans le pays ces dernières années.

## Us et coutumes

Le Ghana est un pays profondément religieux, en majorité chrétien (multiples courants du protestantisme notamment). Les musulmans représentent environ 25 % de la population et sont majoritaires dans les trois régions du nord.

Les valeurs et les structures sociales traditionnelles continuent à occuper une place importante, même si la modernité est bien présente, en particulier dans la capitale Accra.

## Divers

Le climat est de type tropical, avec deux saisons des pluies (avril-mai et août-octobre). La température est toute l'année comprise entre 25 et 30 degrés.

À Accra, il existe un microclimat caractérisé par un régime de précipitations réduit.

## Informations pratiques

Consultez l'ensemble des fiches pratiques.

## Voyages d'affaires

Date de mise à jour le : 15 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

### Visas d'affaires

Toutes les informations utiles pour effectuer vos démarches sont accessibles sur le site de l'ambassade du Ghana en France.

Dans tous les cas de demande de visa pour le Ghana, la vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire. Il est également vivement recommandé aux voyageurs d'affaires qui se rendent dans le pays de consulter les rubriques Santé et Sécurité de cette fiche Conseils aux voyageurs, quelques jours avant leur départ.

Pour les Français de passage, l'inscription préalable sur le portail Ariane est vivement préconisée.

## Données économiques

Consulter la fiche repères économiques Ghana.

## Réseaux de communication

Les principaux réseaux GSM couvrent pratiquement l'ensemble du territoire national. Les réseaux à haut débit de type 3G et 4G sont accessibles à plus de 80 % de la population. Tous ces réseaux sont accessibles avec un forfait chez un fournisseur local, en fonction des options souscrites. Se munir d'une carte SIM locale est facile, sur présentation du passeport. L'achat de recharges est très aisé car elles sont vendues même dans la rue et les options d'achat concernant le temps et le nombre d'unités sont nombreuses.

## Contacts utiles

### Service économique

Les services économiques auprès des ambassades sont des **services extérieurs de la direction générale du Trésor**. Ils ont pour missions l'analyse et la veille économique et financière, sur une base macroéconomique, l'animation des relations économiques, financières et commerciales bilatérales avec les pays de leur compétence, et le soutien public au développement international des entreprises.

#### Bureau d'Accra – Ghana

Adresse : Fourth Circular Road, Cantonment - P.O Box 187 Accra

Tél. : +233 302 21 45 75

Courriel : [accra@dgtresor.gouv.fr](mailto:accra@dgtresor.gouv.fr)

Site internet

### CCEF

Les conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF) forment un **réseau actif de plus de 4 000 membres dans 146 pays**, au service de la présence française dans le monde. Ils apportent leur expérience pour conseiller les pouvoirs publics, parrainer les entreprises, former les jeunes aux métiers de l'international et promouvoir l'attractivité de la France pour les investissements internationaux.

**Présidente de section** : Carole Ramella [cramela@gfa-consulting.com](mailto:cramela@gfa-consulting.com) – Tél : +233 54 996 2795

Site internet du Comité national des conseillers du commerce extérieur de la France.

### CCIFG

**La Chambre de commerce France-Ghana (CCIFG)**, correspondant de Business France, est l'interlocuteur naturel. Elle joue un rôle essentiel dans l'**appui aux entreprises qui veulent se développer au Ghana**, grâce à un catalogue étendu de prestations et services, ainsi que dans l'animation des communautés d'affaires française et ghanéenne, à travers l'organisation de différents types d'événements : tables rondes, conférences, etc.

#### Chamber of Commerce and Industry France Ghana

17 Orphan Crescent, Labone, Cantonments – Accra, Ghana, P.O. Box CT 10085

Tel : +233 260 838 637 - +233 505 657 400

Courriel : [info@ccifranceghana.com](mailto:info@ccifranceghana.com)

Site internet

### AFD

L'Agence française de développement (AFD) **met en œuvre la politique de développement définie par le gouvernement français**.

## **Agence d'Accra**

8th Rangoon Close

Ring Road Central

P.O. Box 9592 - Airport - Accra

Tél : +233 302 778 755 - +233 302 778 756 - +233 302 773 840

Fax : +233 302 778 757

Courriel : afdaccra@afd.fr

## **CEDEAO**

Le Ghana est membre de la **Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)**.

Site internet

Pour le **Ghana**

## **BAD**

Le Ghana est membre de la **Banque africaine de développement (BAD)**.

Site internet

Pour le **Ghana**

## **FMI**

- Bureau du représentant résident du FMI au Ghana
- Le Ghana et le FMI

# **Contacts utiles**

Date de mise à jour le : 15 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Retrouvez dans cette rubrique des informations de contact relatives aux administrations, services et organismes locaux.

## **Urgences (ambulance, pompiers, police)**

999

## **Structures hospitalières recommandées pour les premiers soins**

### **Accra**

- Bank Hospital - Tél. : +233 302 739 373
- Military Hospital - Tél. : +233 302 77 75 95, +233 302 76 76 91
- Korle Bu Teaching Hospital - Tél : +233 30 273 9510
- Trust Hospital - Tél. : +233 302 76 19 75
- Nyaho Clinic - Tél. : +233 30 708 6490
- North Ridge Clinic - Tél. : +233 302 22 73 28

- Lister Hospital - Tél : +233 30 340 9030
- Euracare Advanced Diagnostics and Heart Centre - Tél : +233 59 603 0004

## **Kumasi**

Komfo Anokye Teaching Hospital - Tél. : +233 32 20 22 300 / 301 / 302

## **Takoradi/Sekondi**

Effia Nkwanta Hospital - Tél. : +233 31 20 23 151

**Police** : 191

**Ambulance** : 192

**Pompiers** : 193

**National Ambulance Service** : +233 30 278 7301

**Ghana National Fire Service** : +233 30 277 2446

## **Annuaire des représentations ghanéennes en France**

[Voir la liste](#)

### **Ambassade de France au Ghana**

Publié le : 16 juin 2025

## **Coordonnées**

4th Circular Road Cantonments

Accra

Ghana

7.3761539794317, -0.18752183534808

+233 30 221 45 50

+233 540 122 005

Numéro d'urgence uniquement en dehors des heures ouvrables.

## **Liens utiles**

[Ambassade de France au Ghana](#)

Facebook 

X 

Instagram 

Courriel : [info@ambafrance-gh.org](mailto:info@ambafrance-gh.org)

Avant toutes démarches administratives, nous vous recommandons de consulter notre site internet.

### **Section consulaire de l'Ambassade de France à Accra**

Publié le : 04 juin 2025 Mis à jour le : 06 juin 2025

## **Coordonnées**

4th Circular Road

Cantonments

Accra

Ghana

5.5777810663112, -0.17418568496135

(+233) (0) 59 699 34

Depuis le Ghana

(+33) (0)4 11 77 31

Depuis la France

## **Liens utiles**

[Ambassade de France au Ghana](#)

Facebook 

X 

Instagram 

Courriel : [consulat.accra-amba@diplomatie.gouv.fr](mailto:consulat.accra-amba@diplomatie.gouv.fr)

Avant toutes démarches administratives, nous vous recommandons de consulter notre site internet.